



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance ordinaire
9 août 2022

Séance ordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue le 9 août 2022 à 19h30, à la salle du Conseil au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de madame Chantal Gagnon, mairesse.

Sont présents:

Madame Marie-France Gagnon
Madame Nicole Després
Monsieur Christian Baril
Monsieur Steve Boucher

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Francesca Lavoie, directrice générale/greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30. Mme Chantal Gagnon, mairesse, souhaite la bienvenue.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 100-22

Il est proposé par M. Steve Boucher, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUILLET 2022

Résolution No 101-22

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2022;

Il est proposé par M. Christian Baril, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal du 5 juillet 2022. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JUILLET 2022

Résolution No 102-22

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2022;

Il est proposé par Mme Marie-France Gagnon, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal du 12 juillet 2022. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

ÉLECTION PARTIELLE DU 4 SEPTEMBRE 2022 - COMPTE-RENDU DES MISES EN CANDIDATURE

L'an deux mille vingt-deux, du 22 juillet au 05 août, sont les jours fixés pour la mise en candidature des membres du conseil en vue d'une élection partielle.

Cette mise en candidature a lieu au bureau municipal, de 8h00 à 12h00, de 13h00 à 17h00 et le 05 août, de 9h00 à 16h30 pour combler les postes de conseillers #1 et #4.

Au poste de conseiller au siège #1 :

La déclaration de candidature de Madame Nicole Després a été déposée au bureau municipal le 05 août 2022 à 16h25 et est appuyée par 07 signataires.



N° de résolution
ou annotation

Au poste de conseiller au siège #4 :

Aucune déclaration de candidature n'a été produite.

À l'heure de la clôture des mises en candidature, soit 16h30, le 05 août 2022, un seul poste a reçu une seule proposition de candidature, donc :

Madame Nicole Després est élue sans opposition au poste de conseillère #1.

Rédigé à La Trinité-des-Monts, le 09 août 2022.

Francesca Lavoie

Francesca Lavoie, présidente d'élection

RAPPORT D'ÉLECTION

Moi, Francesca Lavoie, en ma qualité de présidente d'élection, je déclare :

- Avoir donné l'avis public d'élection en date du 22 juillet 2022 ;
- Avoir nommé madame Nicole Després, secrétaire d'élection;
- Avoir assermenté le personnel requis ;
- Avoir tenu ouvert en date du 22 juillet au 05 août de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le 05 août, de 9h00 à 16h30, le bureau de déclaration de candidature;
- Avoir reçu la démission de Mme Nicole Després à titre de secrétaire d'élection avant la réception de sa demande de mise en candidature;
- Avoir proclamé élue la candidate au poste de conseillère;
- Avoir transmis les résultats de l'élection conformément à la loi.
- Avoir déposé aux archives municipales, les documents légaux de cette élection.

Donné à La Trinité-des-Monts, le 09 août 2022.

Francesca Lavoie

Francesca Lavoie, présidente d'élection

ASSERMENTATION DE MME NICOLE DESPRÉS, CONSEILLÈRE #1

SERMENT D'OFFICE

Je, **Nicole Després**, domiciliée au 57, rue Principale Ouest à La Trinité-des-Monts (Québec) G0K 1B0 déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de conseillère conformément à la loi, avec honnêteté et justice, dans les meilleurs intérêts de la population de la municipalité.

Et j'ai signé :

Nicole Després
NICOLE DESPRÉS

ÉLECTIONS MUNICIPALES du 4 SEPTEMBRE 2022

Avis est donné par Mme Francesca Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, qu'il n'y aura pas de scrutin le 4 septembre 2022, considérant l'élection par acclamation ayant eu lieu le 5 août 2022.

ÉLECTIONS MUNICIPALES - PROCHAINE DATE DE SCRUTIN

Avis est donné par Mme Francesca Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, que la date du scrutin des prochaines élections municipales partielles sera le 27 novembre 2022.

COMPTES À PAYER DE JUILLET 2022

Résolution No 103-22

CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer du mois de juillet 2022 ainsi que les dépenses incompressibles du 29 avril au 31 juillet 2022 sont déposées pour approbation par les membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE cette liste des comptes à payer comprend aussi certains achats effectués par la direction générale,



N° de résolution
ou annotation

conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et celle des dépenses incompressibles ont été étudiées par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par Mme Marie-France Gagnon, et résolu à la majorité des membres présents D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de juillet 2022 comportant les numéros de chèques de #9168 à #9213 totalisant **80 841,19 \$**;

DE PRENDRE ACTE des dépenses incompressibles payées, pour la période du 29 avril au 29 juillet 2022, apparaissant au tableau ci-dessous :

Dépenses incompressibles du 29 avril 2022 au 31 juillet 2022
Totalisant un montant de 38 228.66 \$

NOM DU FOURNISSEUR	29 avril au 31 mai 2022	1 ^{er} au 30 juin 2022	1 ^{er} au 29 juillet 2022
Agence de Revenu du Canada (DAS)	---	---	752,93 \$
Alarme 911 (Loisirs)	19,49 \$	19,49 \$	19,4
Frais de banque	61,75 \$	58,15 \$	62,64 \$
Hydro-Québec :			
Éclairage rue du Détour	21,47 \$	---	22,11 \$
Éclairage des rues public	234,42 \$	229,76 \$	
Édifice municipal	1855,08 \$	699,39 \$	1534,60 \$
Point d'eau / Égouts	126,76 \$	72,24 \$	---
Centre sportif	716,03 \$		248,60 \$
Garage municipal	1244,92 \$	---	714,82 \$
Frais Prêt #2 TECQ 2014-2018	1123,79 \$	1224,49 \$	1321,27 \$
Iristel (Téléphone-bureau municipal)	286,10 \$	287,66 \$	291,90 \$
Les Pétroles BSL S.E.C. (Huile à diésel et chauffage)	6104,47 \$	---	
Location du photocopieur	133,37 \$	133,37 \$	133,37 \$
Ministre du Revenu du Québec (DAS mai et juin)	---	---	1909,10 \$
Salaire des employés	3235,39 \$	2079,36 \$	10 037,69 \$
Salaire des élu(e)s	---	---	---
Télus communications (Internet et téléphone du garage)	161,79 \$	161,13 \$	161,00 \$
Télus Mobilité (Cellulaires)	172,59 \$	200,10 \$	205,28 \$
Télus Québec (Centre des Loisirs)	50,03 \$	50,03 \$	51,05 \$
Sous total :	15 547.45 \$	5 215.17 \$	17 466.00 \$

COURS DE SECOURISME EN MILIEU DE TRAVAIL - COOPÉRATIVE DES PARAMÉDICS DU GRAND-PORTAGE

Résolution No 104-22

CONSIDÉRANT QU'il est important pour la Municipalité qu'au moins 2 employés soient détenteurs d'un cours de Secourisme en milieu de travail valide, afin de procurer les premiers soins lors d'une situation d'urgence ;

CONSIDÉRANT QU'il y a actuellement une subvention disponible auprès de la Coopérative des Paramédics du Grand Portage pour offrir cette formation gratuitement à 4 personnes ;

Il est proposé par M. Christian Baril et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de La Trinité-des-Monts désigne Mme Chantal Gagnon, Mme Francesca Lavoie, M. Denis Ouellet et M. Gilles Mailloux pour recevoir la formation Secourisme en milieu de travail dispensée par le Centre de formation de la Coopérative des Paramédics du Grand Portage. Les dates de formation pourront être choisies en fonction des options suggérées.



N° de résolution
ou annotation

RECTIFICATION DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC À L'ENCONTRE DE MME MARIE-FRANCE GAGNON, CONSEILLÈRE

Résolution No 105-22

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu notification d'une décision rectifiée de la Commission Municipale du Québec dans le dossier CMQ-68933-001 à l'encontre de Mme Marie-France Gagnon, conseillère, laquelle décision a été lue à voix haute par la directrice générale lors de la présente séance;

Il est proposé par M. Christian Baril, et appuyé par M. Steve Boucher de prendre acte de la décision rectifiée de la Commission Municipale du Québec à l'encontre de Mme Marie-France Gagnon.

ADOPTION DES RAPPORTS ANNUELS D'ACTIVITÉS 2020 ET 2021 DU SERVICE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE

Résolution No 106-22

Il est proposé par M. Steve Boucher et adopté à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de La Trinité-des-Monts adopte les rapports annuels 2020 et 2021 en sécurité incendie tel que transmis par le directeur du service régional de sécurité incendie.

SOUSSION POUR LA RÉPARATION DU CAMION INTER

Résolution No 107-22

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé et reçu diverses soumissions pour la réparation de la transmission et de l'embrayage du camion Inter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Steve Boucher et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Centre du Camion Denis (soumission SE05141) au montant de 6 326,89 \$, en sus des taxes applicables.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Résolution No 108-22

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu les recommandations du comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure #2022-022;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Christian Baril et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder la demande de dérogation mineure #2022-022, tel que recommandé dans le procès-verbal de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme tenue le 14 avril 2022 à 15h00.

AUGMENTATION DES TARIFS RELATIFS AU TRAPPAGE DE CASTORS

Résolution No 109-22

Il est proposé par M. Christian Baril, et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de la Municipalité de La Trinité-des-Monts accepte la nouvelle tarification pour le trappage de castors. Les nouveaux tarifs sont définis comme suit :

- 75\$ pour l'installation des pièges
- 50\$ par castor
- 0.52\$ par km

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA FÊTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Résolution No 110-22

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement de la Trinité-des-Monts organise une journée festive le 3 septembre 2022 dans le cadre de la Fête des nouveaux arrivants;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande de contribution financière dans le cadre de cette journée;

Chantal Gagnon, mairesse



N° de résolution
ou annotation

Il est proposé par Mme Marie-France Gagnon, et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de La Trinité-des-Monts octroie une contribution financière de 150 \$ à la Corporation de développement de La Trinité-des-Monts pour cette journée.

ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DE MME JOHANNE FRAPPIER

Résolution No 111-22

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre de démission de Mme Johanne Frappier datée du 26 juillet 2022, laquelle prenait effet le 27 juillet 2022 à 17h00;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Steve Boucher et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la démission de Mme Johanne Frappier datée du 26 juillet 2022.

AIDE DE MME NICOLE DESPRÉS POUR LA RÉVISION ET LA FINALISATION DES PROJETS EN COURS

Résolution No 112-22

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a actuellement plusieurs projets en cours, lesquels nécessitent d'être finalisés et conclus;

CONSIDÉRANT QUE Mme Nicole Després a une bonne connaissance de plusieurs de ces projets et qu'elle a offert son aide à Mme Francesca Lavoie afin de l'aider à connaître et finaliser les projets en cours;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-France Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'aide offert par Mme Nicole Després pour aider Mme Francesca Lavoie à connaître et finaliser les projets en cours.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 113-22

Il est proposé par Mme Marie-France Gagnon que la séance soit levée. Il est 21h09.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2022


.....
Chantal Gagnon, Mairesse


.....
Francesca Lavoie, Directrice générale/greffière/trés.